

## Maraichage à Niamey: approche socio-anthropologique

### [ Truck farming in Niamey: socio-anthropological approach ]

*Djibo Hassoumi*

Assistant à l'Université de Zinder, Niger

---

Copyright © 2014 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the ***Creative Commons Attribution License***, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** This article aims main aim to show the nutritional and food side truck farming of the town of Niamey through the dependents of the producers. It also shows that the production of vegetables is a completely male activity. This work was completed after a series of investigations in the town of Niamey (of 2008 to 2010), carried out near a sample of 324 producers. Each one of these investigations primarily interested three localities of Niamey (Cornice of Gamkalley, Gounti yéna and Saga) in which are cultivated vegetables which thereafter are marketed or autoconsommés. The quantitative information which is collected at the time of these investigations was supplemented thereafter by those, obtained in certain public services natives of Niger (ministry for agriculture, ministry for town planning and the land register as well as the ministry for the population). The various national college libraries also made an important contribution in the realization of this article. The principal assumption of this article is the following one: the owners are various origins. As for the specific assumptions, they are formulated like such: the first supposes that the production of vegetables is an activity which dates for a long time. The second makes the observation according to which most urban producers are young people. Lastly, a last specific assumption affirms that these producers are as well natives of Niger as foreign.

**KEYWORDS:** truck farming, city, Niamey, Niger, sites, age, civils servant, tradesmen, producers, ethnic origin, and professional experience.

**RESUME:** Cet article a pour objectif principal de montrer le côté nutritionnel et alimentaire du maraichage de la ville de Niamey à travers les personnes à charge des producteurs. Il montre également que la production de légumes est une activité totalement masculine.

Ce travail a été réalisé après une série d'enquêtes dans la ville de Niamey (de 2008 à 2010), effectuées auprès d'un échantillon de 324 producteurs. Chacune de ces enquêtes a intéressé essentiellement trois localités de Niamey (Corniche de Gamkalley, Gounti yéna et Saga) dans lesquelles sont cultivés des légumes qui sont par la suite commercialisés ou autoconsommés. Les données quantitatives qui sont recueillies lors de ces enquêtes ont été par la suite complétées par celles, obtenues dans certains services publics nigériens (ministère de l'agriculture, ministère de l'urbanisme et du cadastre ainsi que le ministère de la population). Les différentes bibliothèques universitaires nationales ont également apporté une contribution importante dans la réalisation de cet article.

L'hypothèse principale de cet article est la suivante : les exploitants sont d'origines diverses. Quant aux hypothèses spécifiques, elles sont formulées comme telles : la première suppose que la production des légumes est une activité qui date de longtemps. La seconde fait la constatation selon laquelle la plupart des producteurs urbains sont jeunes. Enfin, une dernière hypothèse spécifique affirme que ces producteurs sont aussi bien des nigériens qu'étrangers.

**MOTS-CLEFS:** maraichage, ville, Niamey, Niger, sites, âge, fonctionnaires, commerçants, producteurs, origine ethnique, expérience professionnelle.

## 1 INTRODUCTION

Selon, Camille TOULMIN et Bara GUEYE<sup>1</sup>, *l'Afrique de l'Ouest présente une grande diversité d'exploitations en terme de critères tels que la taille, le niveau d'équipement, l'ouverture vers le marché, les revenus, la diversification des activités, la dépendance par rapport aux recettes de migrants et la vulnérabilité face au risque.*

*A Lomé, certains producteurs survivent avec leur revenu, tandis que d'autres vivent et peuvent entretenir une famille plus ou moins nombreuse. Une partie du revenu est destinée à des frais fixes que le ménage doit assumer, le loyer et l'alimentation notamment qui sont peu ou pas compressibles, même si une partie de la production est autoconsommée. Rares sont les maraîchers qui sont propriétaires de leur logement ; quelques-uns d'entre eux ont la possibilité d'habiter chez leurs parents, certains logent dans leurs jardins et d'autres doivent louer une habitation<sup>2</sup>.* Ce qui est contraire au cas des maraîchers de Niamey. Bien que la plupart aient des familles nombreuses, il y'en a également des célibataires qui ne nourrissent personne selon les résultats de nos enquête de 2010, 1/3 des producteurs de Niamey sont des célibataires âgés de moins de quarante ans.

A Dakar, les exploitations familiales (90 % des exploitations) ont souvent moins d'un hectare (Fall et al, 2000) et sont peu équipées (irrigation manuelle), la production étant essentiellement vendue sur les marchés locaux. En revanche, les exploitations « commerciales » disposent de plus de 20 ha et sont très équipées (motopompe, goutte à goutte): leur production est très spécialisée et destinée essentiellement à l'exportation (haricot vert notamment) (Ba Diao, 2004 ; Temple et Moustier, 2004). A Niamey, il existe des producteurs qui exploitent leurs propres jardins et ceux qui sont des locataires. Sur les trois localités qui ont fait objet d'enquête en 2010, on se rend compte qu'à Gounti yéna ce sont surtout des locataires qui exploitent les jardins. C'est aussi l'endroit où on trouve plus de maraîchers d'origines étrangères (généralement burkinabé) que nigériennes. Car, Gonti yéna est le premier endroit où les ouvriers burkinabés produisaient de légumes pour ravitailler le petit marché. Selon des sources orales, c'est à cet endroit que le gardien du premier gouverneur (période de colonisation) avait un terrain qu'il exploite pour le compte de celui-ci.

Ainsi nous verrons dans un premier temps l'expérience professionnelle des maraîchers dans le domaine. Dans la mesure du possible, nous aborderons l'âge, les personnes à charge ainsi que l'origine ethnique des producteurs de Niamey. Enfin, nous terminerons ce travail par les différentes catégories socioprofessionnelles auxquelles appartiennent les maraîchers.

## 2 EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Ainsi, ces résultats montrent que la moyenne de l'expérience dans le maraichage est élevée. Les mêmes résultats révèlent que la part de producteurs qui ont une expérience professionnelle importante dans le maraichage est également assez élevée. Ce qui montre également que cette activité a commencé à se développer depuis des décennies et surtout au moment où la présence des expatriés occidentaux était importante. Les producteurs qui ont plus 10 ans d'expérience représentent à eux seuls plus de 46,%. Les résultats de l'enquête de 2010 confirment la constatation selon laquelle le maraichage est devenu aujourd'hui une activité qui prend de plus en plus place dans les habitudes des résidents de Niamey. Car, la moitié des producteurs ont plus de 10 ans d'expérience dans l'activité maraîchère. Dans les jardins de Saga on trouve sur les 10 producteurs, un qui a plus de 30 ans d'expérience professionnelle. Ce nombre est négligeable pour confirmer que le maraichage s'est développé depuis il y'a trente ans.

---

<sup>1</sup> Camille TOULMIN et Bara GUEYE, *Transformations de l'agriculture ouest africaine et rôle des exploitations familiales, International institute for environment in development, London, 2003, p.13.*

<sup>2</sup>Christine SCHILTER, *L'agriculture urbaine à Lomé, éditions Karthala, Paris, 1997.*

Tableau1: producteurs par site

Classes	site	nationalité nigérienne		nationalité burkinabé	autre nationalité	T. complet	T.partiel
		Zarma	Touareg	Mossi			
<30 ans	Gounti yéna	3			1	1	3
]30;50]	Gounti yéna	2		3		4	1
+50 ans	Gounti yéna			1		1	
<30 ans	saga	2				2	
]30;50]	saga	5		1		4	2
+50 ans	saga	2				2	
<30 ans	corniche	1				1	
]30;50]	corniche	6				2	4
+50 ans	corniche	1		2		2	1

Source: enquête 2010

### 3 AGE

Les résultats de nos enquêtes montrent qu'il y ait assez peu d'exploitants de moins de vingt ans. Ils montrent également que les producteurs qui ont plus de 30 ans sont les plus nombreux. Ils représentent jusqu'à 73,3% des producteurs. C'est aussi à cette catégorie d'âges où on s'intéresse beaucoup plus à s'intégrer dans la société qui s'effectue généralement par le biais du mariage et la capacité de nourrir et habiller une famille. Les héritiers qui n'ont pas d'autre moyen de création de revenu passent par le maraîchage pour obtenir un revenu régulier. Cependant, on trouve également des ouvriers locataires qui ont un âge compris entre 20 et 36 ans, mais ne représentent que 26,7% des producteurs. Ce type de producteurs, n'ayant pas de terrains, préfère pratiquer le maraîchage pour leur propre compte plutôt qu'être employé pour gagner un salaire mensuel qui n'excède pas 30 000 FCFA. Les résultats montrent aussi, qu'une part importante de producteurs qui ont plus de 36 ans se trouvent dans toutes les catégories socioprofessionnelles (commerçants, fonctionnaires, retraités, etc.). Les maraîchers âgés de plus de 60 ans sont principalement des fonctionnaires, retraités et commerçants. Car, l'âge de la retraite est fixé au Niger à 62 ans et c'est l'occasion pour certains fonctionnaires de s'adonner à d'autres activités génératrices de revenu. Les résultats de nos enquêtes nous conduisent à dire qu'ils peuvent représenter une grande proportion. Ils montrent également que les étrangers s'impliquent dans la production de légumes. Mais, ils ont de difficultés à trouver des terrains en milieu périurbain (saga) d'une part pour le fait que les habitants ont la culture d'exploitation de la terre, d'autre part, parce que la pauvreté est présente dans ce milieu.

### 4 PERSONNES À CHARGE

Les producteurs peuvent être également étudiés sous l'angle familial, c'est-à-dire selon les personnes qu'ils ont à charge (tableau2). Il s'agit de montrer alors, le nombre des personnes à charge par producteur. Ici, on assimile le mot producteur à celui qui bénéficie de la récolte des légumes. Les producteurs incluent alors, à la fois des propriétaires et des locataires. Les ouvriers qui sont rémunérés ne font pas partir de cette catégorie. Les résultats récapitulés de nos enquêtes montrent que ceux, ayant moins de cinq personnes à charge sont les plus nombreux. Ils représentent 47,92% de la totalité d'exploitants. Ce sont généralement les jeunes qui ont moins de personnes en charge. Lors de nos enquêtes de terrain nous n'avons pu rencontrer qu'une personne qui n'a aucune personne à charge. Cet agriculteur est d'origines burkinabé et est la seule personne âgée de moins de 20 ans. Pour le reste de nos échantillons, tous les producteurs nourrissent d'autres personnes. La part d'exploitants ayant entre 5 et 9 est aussi importante. Ces exploitants qui ont à charge des familles nombreuses représentent 33,33% des producteurs urbains. Ce pourcentage qui équivaut à 1/3 des personnes qui profitent de la production des légumes est quelque chose qui reflète la réalité sociale de la Communauté Urbaine de Niamey. Ce sont généralement les producteurs âgés de plus de 30 ans qui constituent la majorité de ceux qui ont plus de 5 personnes à charge. Quant à ceux, ayant de 10 à 14 personnes représentent jusqu'à 16,67% d'exploitants urbains. C'est la catégorie des producteurs âgés de 40 à 60 ans. C'est à cette tranche d'âge que beaucoup de maraîchers pratiquent la polygamie.

Contrairement au maraîchage dans la ville de Tahoua<sup>3</sup> où les personnes à charge de certains producteurs varient de 0 à 27, dans la ville de Niamey, le nombre n'excède pas 14.

Tableau2: Producteurs

N° producteur	Nationalité	éthnie	sexe	Age	niveau d'inst	statut matrimonial	Charge(pers)	Nom site
1	beninoise	nago	M	35	sécondaire	marié	1	Goutiyena
2	burkinabé	mossi	M	70	aucun	marié	14	Goutiyena
3	burkinabé	mossi	M	25	sécondaire	célibataire	Néant	Goutiyena
4	nigérienne	zarma	M	28	primaire	célibataire	Néant	Goutiyena
5	nigérienne	zarma	M	30	primaire	marié	3	Goutiyena
6	nigérienne	zarma	M	39	aucun	marié	6	Goutiyena
7	burkinabé	mossi	M	41	aucun	marié	11	Goutiyena
8	burkinabé	mossi	M	49	aucun	marié	6	Goutiyena
9	nigérienne	zarma	M	26	aucun	célibataire	0	Goutiyena
10	burkinabé	mossi	M	39	aucun	célibataire	2	Goutiyena
11	nigérienne	zarma	M	25	aucun	célibataire	0	Saga
12	nigérienne	zarma	M	48	sécondaire	marié	20	Saga
13	nigérienne	zarma	M	36	primaire	marié	5	Saga
14	nigérienne	zarma	M	37	sécondaire	célibataire	14	Saga
15	nigérienne	zarma	M	29	aucun	célibataire	0	Saga
16	nigérienne	zarma	M	43	aucun	marié	8	Saga
17	nigérienne	zarma	M	36	primaire	marié	5	Saga
18	nigérienne	zarma	M	50	primaire	marié	17	Saga
19	nigérienne	zarma	M	65	aucun	marié	10	Saga
20	nigérienne	zarma	M	56	sécondaire	marié	8	Saga
21	burkinabé	mossi	M	47	aucun	marié	16	Corniche
22	nigérienne	zarma	M	24	sécondaire	célibataire	2	Corniche
23	burkinabé	mossi	M	45	école cora	marié	10	Corniche
24	burkinabé	mossi	M	68	aucun	marié	10	Corniche
25	burkinabé	mossi	M	57	école cora	marié	8	Corniche
26	nigérienne	touareg	M	42	école cora	marié	8	Corniche
27	nigérienne	zarma	M	42	primaire	marié	13	Corniche
28	nigérienne	zarma	M	38	sécondaire	marié	12	Corniche
29	burkinabé	mossi	M	36	aucun	marié	3	Corniche
30	nigérienne	zarma	M	54	sécondaire	marié	18	Corniche

Source; enquête 2010

## 5 ORIGINE ETHNIQUE

Certains enquêtés affirment que dans les années 1980, les cultures maraîchères étaient pratiquées à Niamey et ses périphéries principalement par les gardiens de jardins de fruits. Les résultats de nos enquêtes de 2008 et 2009 montrent que la main d'œuvre, notamment dans ce domaine, était constituée essentiellement d'étrangers et surtout ceux d'origine burkinabé. Aujourd'hui, on constate que la tendance est renversée avec l'implication des citoyens nigériens (haoussa et zarma) dans le domaine. C'est ce qui ressort de nos enquêtes de 2010 où on constate que la plupart des ouvriers sont des personnes de nationalité nigérienne. En effet, ce sont surtout sur le site de Saga et de la Corniche (généralement

<sup>3</sup> Sylviane VAN GYSEGHE, « La ceinture maraîchère de Tahoua (Niger) », revue *Espaces Tropicaux*, n°10, Talence, CEGET-CNRS, 1993, p.160.

propriétaires fonciers) qu'on trouve des ouvriers qui exploitent des jardins. Cela est certainement dû à la persistance de la pauvreté dans la ville et des opportunités financiarisées de l'activité.

Les producteurs ne sont plus des burkinabés, mais sont également des nigériens urbains. Ils sont fonctionnaires, commerçants, retraités, ou simples héritiers dont les parents sont eux-mêmes natifs de la capitale.

## 6 PROFESSION

### 6.1 FONCTIONNAIRES

Les résultats de notre enquête de 2008 sur les 324 producteurs urbains montrent que, les fonctionnaires représentent 9,5% de propriétaires terriens. Notre enquête de 2010 sur 30 producteurs a montré aussi que les locataires sont nombreux à Gounti yéna (9/10) que dans les deux autres sites (Saga et Corniche de Gamkalley).

Par contre, dans les jardins de Gounti yéna, les fonctionnaires sont peu nombreux par rapport à la Corniche de Gamkalley. Les résultats de cette enquête montrent d'ailleurs que 47% de terrains appartenant aux fonctionnaires se situent sur la Corniche. Quant à Gounti yéna, ils ne représentent que 38% des producteurs et 15% à Saga. Car, les propriétaires sont des paysans qui exploitent aussi les jardins. La préférence des fonctionnaires par la Corniche est liée à la proximité du fleuve. Dans les années 1980, ils plantaient dans leurs jardins des arbres qui produisent des fruits et qui leur servaient de lieu de repos en fin de semaine. Généralement, les fonctionnaires emploient des ouvriers pour l'exploitation de leurs terrains. Aujourd'hui, où ces jardins sont transformés en maraîchage, certains fonctionnaires ne s'intéressent pas au rendement des cultures. D'autres, sont des citadins assez fortunés et avisés pour produire des fortes quantités de vivre<sup>4</sup>. C'est le cas d'Omar Garba dit Omar SATOM qui dispose d'un jardin presque dans tous les sites de la Communauté Urbaine de Niamey.

Seuls les fonctionnaires d'origine burkinabé en retraite prennent le maraîchage, comme une activité rémunératrice et s'intéressent à son rendement. Cela est dû à leur culture d'exploitation de la terre. Ils surveillent régulièrement l'évolution des plants de semis à la récolte. Concernant la commercialisation, ce sont eux-mêmes qui vendent les cultures produites. Ces fonctionnaires sont arrivés à Niamey dans les années 1960 pour travailler dans la fonction publique nigérienne. C'était une période où, le Niger disposait de peu de cadres supérieurs.

### 6.2 COMMERÇANTS

Tous les commerçants qui s'impliquent dans le maraîchage et surtout dans sa production, sont des résidents même de la ville de Niamey. Les résultats de nos enquêtes révèlent qu'ils représentent 10,5% des propriétaires fonciers. Parmi eux, 63% sont du « grand marché » et du « petit marché ». Ils emploient dans leurs jardins des ouvriers, faiblement rémunérés. Dans ce secteur d'activité le salaire moyen se situe entre 15 000 et 20000 FCFA par mois. À la fin de saison, ce sont les commerçants qui vendent eux-mêmes les récoltes aux revendeurs. Parallèlement à leurs activités commerciales quotidiennes, ils font du maraîchage une activité rémunératrice. 51% des terrains appartenant aux commerçants se trouvent sur les sites de Saga, 28% à Gounti yéna et 21% sur la Corniche. Le prix du mètre carré d'un terrain de Saga est plus bas que celui de Gounti yéna ou la Corniche de Gamkalley. Car la valeur foncière varie selon la situation du terrain par rapport au centre ville.

Bien que la production de légumes soit dominée par une part importante des commerçants et grands fonctionnaires, celle des terrains maraîchers qui ont été acquis par semi direct ne représente que 3,3 %. Ce qui montre la spéculation autour de la terre dans la ville de Niamey.

### 6.3 HÉRITIERS

Dans la ville de Niamey, 78% de propriétaires ont hérité les terrains de leurs parents et, ce nombre est plus important à Saga où 50% de producteurs a hérité son jardin (enquête 2010). Les propriétaires fonciers héritiers de nos jours sont les descendants des premiers habitants des quartiers situés à proximité des sites maraîchers. C'est souvent à l'aîné que les

<sup>4</sup>Jean Louis CHALEARD, *Temps des villes, temps de vivres : L'essor du vivrier marchand en Côte-d'Ivoire*, Karthala, 2000, Collection Homme et Société, p. 328.

membres de la famille confient la production et la commercialisation des légumes. Dans certains cas, et surtout après la mort du père les ayant droit morcellent leurs jardins pour les partager entre les membres de leur famille pour les exploiter et dans ce cas, ce sont les garçons qui exploitent les parts de filles. Les familles polygames sont les plus fréquentes à partager les terrains. Le partage se fait soit en fonction du nombre d'enfants, soit en fonction du nombre de femmes que le propriétaire avait dans son foyer conjugal avant de mourir. D'autres héritiers, surtout ceux d'une seule mère exploitent le terrain collectivement. Dans ce cas précis, le partage ne s'effectue qu'après avoir vendu tous les produits de la saison. On partage l'argent entre tous les membres de la famille. On donne une part égale aux hommes et un demi de celle de l'homme est légué à chacune des filles de la famille:

L'héritage d'un terrain est la chose la plus souhaitable pour un nigérien, surtout pour ceux qui vivent dans la Communauté Urbaine de Niamey du fait de la flambée des prix de parcelles. La valeur marchande de la terre devient de plus en plus importante et seuls les plus riches ou les héritiers possèdent aujourd'hui un espace plus ou moins grand pour habiter.

Les terrains des héritiers sont les plus exposés au risque de prise en vente, surtout si la famille vit dans un conflit. A cela s'ajoute au fait que les jardins maraîchers se situent de plus en plus au centre ville. Les héritiers terriens sont généralement de l'ethnie Zarma-songhay. Car, ce groupe ethnique est le premier à habiter dans la ville de Niamey. C'est pourquoi les producteurs qui appartiennent à cette ethnie sont les plus nombreux (53,3% des exploitants).

#### **6.4 CHEFS TRADITIONNELS**

Depuis les années 1970, a été mis en place dans la Communauté Urbaine de Niamey, un système de chefferie traditionnelle dans le but est de faciliter les collectes d'impôts auprès des résidents urbains. Ce système qui correspondait à celui de chef de village dans les campagnes, a très vite été confronté à des difficultés, nées à la suite de la décentralisation qui confiait la gestion des quartiers aux élus locaux. Dès lors, le pouvoir des chefs diminue au profit des élus.

Petite ville avant la décolonisation, Niamey était entouré par des cantons, tels que Saga et Goudel. Ces quartiers ont fait progressivement partir de la capitale par une urbanisation massive intervenue dans les années 1980 et qui a accentué l'extension de la ville. Ils sont actuellement dirigés par une autre chefferie traditionnelle qui est au dessus de la première: cette seconde chefferie est ce que l'on appelle le système de chef de canton.

Les chefs traditionnels représentent 2% de propriétaires fonciers. On constate qu'il y'a dans le maraichage urbain, une part peu importante des terrains qui revient à ces différents chefs. Les jardins de ces différentes personnalités sont exploités par des habitants de leurs quartiers ou de leurs cantons.

#### **6.5 OUVRIERS**

Un ouvrier maraîcher est un producteur qui a un pouvoir limité de prise de décision dans la commercialisation des légumes. La main d'œuvre nigérienne est composée des personnes non scolarisées ou qui n'ont pas reçu de formations poussées, originaires des milieux économiquement défavorisés. Dans la plupart des cas, les ouvriers sont des saisonniers qui viennent travailler afin de subvenir aux besoins les plus vitaux. Ce sont aussi des immigrés burkinabés ou béninois qui s'adonnent à temps partiel à la production des légumes. Les ouvriers qui ont une famille à charge, préfèrent rester dans les jardins pour éviter de louer une maison dans la ville. Ils sont aidés par leurs enfants qui ont l'âge d'aller à l'école mais qui refusent d'y aller. D'une manière générale les ouvriers ont la responsabilité dans la production des légumes, mais n'ont pas toujours le droit de vendre.

Selon Eicher Cral et al. (1970) *les petites exploitations agricoles constituent le système agricole dominant en Afrique subsaharienne. Elle se caractérise principalement par le recours à une main-d'œuvre familiale, par des petits capitaux et par une abondance de terre par rapport aux pays asiatiques. La main-d'œuvre familiale constitue le principal moyen de production et représente 80 à 90% de la main-d'œuvre totale.* A Niamey, la main d'œuvre familiale est plus importante que les personnes embauchées pour exploiter les terrains. Car, les producteurs préfèrent employer leurs enfants le soir après l'école afin que ces derniers s'habituent pour s'adonner à leur tour au maraichage. En moyenne les ouvriers sont rémunérés autour de 14000 F CFA par mois.

Ce passage révèle les constatations que, dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, le maraichage est pratiqué par des personnes à faibles revenus. Mais, dans la ville de Niamey, les propriétaires fonciers sont généralement des citoyens nigériens, la main-d'œuvre, elle, est composée en grande majorité des étrangers et particulièrement des burkinabés, dont, certains sont même des résidents de Niamey depuis des décennies. Ce sont les groupes d'immigrés, arrivés dans les années 80, une période où la demande d'uranium sur le marché international était plus forte et où le Niger connaissait une bonne

situation économique. Le pays attirait les immigrés en provenance des pays limitrophes, comme le Mali, le Burkina Faso, le Bénin, le Togo et même du Sénégal.

### 6.5.1 EMPLOYÉS

Les employés sont donc pour la plupart des burkinabés ou béninois qui quittent les campagnes pour chercher un emploi dans la capitale nigérienne. Les résultats de nos enquêtes révèlent que ce sont surtout les jeunes ou bien les plus âgés qui font du maraîchage leur activité principale. La période de novembre à juin est le moment où on trouve de plus d'immigrés dans les exploitations. Car ces derniers se rendent, périodiquement dans leur pays d'origine. Du fait qu'ils soient une ethnie commune entre Niger et Burkina Faso, ils ont moins de problèmes d'intégration au sein de la société nigérienne. On les trouve principalement dans les jardins de la Corniche de Gamkalley et Saga. Dans les premiers, les ouvriers sont payés pour surveiller les jardins de fruits et en profitent pour exploiter les espaces vides.

Il existe dans les jardins urbains une autre catégorie d'ouvriers. Cette catégorie est composée essentiellement de nigériens urbains, immigrés nationaux<sup>2</sup>. Certains de ces ouvriers ont quitté leurs villages pour s'installer dans la communauté urbaine de Niamey.



*Photo: un ouvrier agricole*

### 6.5.2 LOCATAIRES

Aujourd'hui, les ouvriers locataires, sont d'origines diverses. Ils sont aussi bien d'origine nigérienne, que burkinabé et dans de rares cas, des personnes d'origines béninoises. Dans certains, cas aussi, ce sont des jeunes nés à Niamey qui se spécialisent dans le maraîchage. Les locataires sont des personnes qui préfèrent travailler à leur compte au lieu d'être employés. Certains d'entre eux, surtout ceux de la corniche, pratiquent le maraîchage comme une sorte de seconde activité. Parmi eux, on trouve des photographes, des gardiens de villa dans les quartiers résidentiels de Niamey, des petits commerçants, des agriculteurs qui travaillent parallèlement dans les champs de céréales. Au cours de nos différentes enquêtes menées sur ces trois sites, nous n'avons trouvé aucun jardin qui est loué par un seul locataire. Généralement, les locataires exploitent collectivement les terrains. Les jardins loués représentent 45,2% des terrains exploités. Sur la Corniche de Gamkalley juste à côté du rond point Kennedy, il existe un vaste terrain qui est loué par 11 agriculteurs. Pour des raisons liées à la rentabilité du maraîchage dans la ville de Niamey, certains locataires quittent leurs régions natales (intérieur du pays) pour s'installent définitivement dans la communauté urbaine. Ce sont des hausa et zarma ayant déjà pratiqué le maraîchage dans leurs localités, qui s'intéressent aujourd'hui et de plus en plus au maraîchage dans la ville D'autres, sont des manœuvres retraités de la fonction publique. Pour des raisons financières, ou du fait qu'ils viennent des régions éloignées du

Niger, certains producteurs nigériens n'arrivent pas à obtenir leurs propres terrains. Ils sont beaucoup plus pauvres que le reste de la population et leur sécurité alimentaire est plus précaire que celle des pauvres des milieux urbains.

## **7 CONCLUSION**

A travers tout ce que nous venons de voir dans ce travail, nous pouvons conclure en disant que le maraichage est pratiqué dans la ville de Niamey par des nigériens et burkinabés. Il est dominé par des personnes appartenant à toutes les couches sociales de Niamey (ouvriers, fonctionnaires, commerçants, retraités, chefs traditionnels). Les hommes mariés sont les plus nombreux dans la production de légumes et ont à charge plus de 3 personnes. Les ouvriers sont le plus souvent des personnes d'origine immigrée (nigérienne, burkinabé ou béninoise) qui ont la culture du maraichage. La production de légumes attire les classes d'âges (16 à 70 ans) et, est devenu une activité qui rentre dans les habitudes des habitants de Niamey.

## **REFERENCES**

- [1] **Anne-Marie PILLET**, 1978, « Les grandes entreprises de cultures et la promotion des paysans en Côte-d'Ivoire », *Revue Etudes rurales*, n°70, pp. 65-79.
- [2] **Brunet. R.**, 1996 « Les mots de la géographie », Dictionnaire critique, France,
- [3] **CILSS/OCDE**, 1991, « Le développement des cultures irriguées dans le sahel : contraintes de la politique des irrigations et stratégies paysannes », Niger.
- [4] **Camille TOULMIN et Bara GUEYE**, 2003, « Transformations de l'agriculture ouest africaine et rôle des exploitations familiales », International institute for environment in development, London, p.13.
- [5] **Chegu. M et Oumaraou. K.**, 2002, « Etude du marché des produits maraîchers du Niger », INRAN, Niamey, Niger,
- [6] **Christine SCHILTER**, 1997 « L'agriculture urbaine à Lomé », éditions Karthala, Paris.
- [7] **Direction Département d'Agriculture (DDA)**, Ministère de l'Agriculture, 2001, « Rapport annuel sur les cultures irriguées », Niamey, Niger,
- [8] **Direction des Statistiques et des Comptes Nationaux, (DSCN), Direction de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture**, 2008, « Résultats de l'enquête sur l'horticulture », Niamey, Niger,
- [9] **Direction des Statistiques et des Comptes Nationaux, (DSCN), Direction de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture**, 2005, « Rapports du Comité Technique Promotion des filières », Niamey, Niger.
- [10] **Jean Louis CHALEARD**, 2000, « Temps des villes, temps de vivre : L'essor du vivrier marchand en Côte-d'Ivoire », Karthala, Collection Homme et Société, p. 328.
- [11] **Sylviane VAN GYSEGHE**, 1993, « La ceinture maraîchère de Tahoua (Niger) », revue *Espaces Tropicaux*, n°10, Talence, CEGET-CNRS, p.160.